

Communiqué de presse

Paris, 15 mai 2019

Cession de l'immeuble Newtime

Officiis Properties informe ses actionnaires que conformément aux informations mentionnées dans son communiqué de presse du 30 avril 2019, sa filiale Officiis Properties Paris Ouest 1 a cédé ce jour l'immeuble Newtime à un véhicule géré par Primonial REIM pour un prix net vendeur de 160,1 M€. Après prise en compte du rachat des franchises de loyers (3 M€), de l'immobilisation d'une garantie locative de 2,6 M€, des frais et honoraires afférents à cette transaction (2,3 M€), le produit net perçu par la société s'élève à 152,2 M€.

En conséquence de cette cession, Officiis Properties Paris Ouest 1 a remboursé la totalité du prêt hypothécaire qui lui avait été octroyé par la banque Helaba et a débouclé ses swaps de couverture de taux pour un montant global de 93 M€. Le solde net de 59,2 M€ ainsi qu'une partie de la trésorerie disponible de la société seront affectés à un remboursement partiel de 60 M€ de l'emprunt non-bancaire subordonné de la société.

Il est rappelé que suite à cette cession et en application de l'article 236-6 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), la société REOF Holding S.à r.l., actionnaire majoritaire d'Officiis Properties, a indiqué qu'elle mettrait en œuvre une offre publique de retrait visant la totalité des actions qu'elle ne détient pas ainsi que les obligations convertibles en actions de la société aux conditions suivantes :

- Prix par action de la Société : 1,20 €
- Prix par obligation convertible en actions de la Société : 2,05 €

REOF Holding S.à r.l. a également indiqué que cette offre publique de retrait pourrait être suivie d'un retrait obligatoire si à son issue elle détient un nombre suffisant d'actions de la Société et/ou de titres donnant accès à son capital, lui permettant selon la réglementation alors applicable, de mettre en œuvre ce retrait obligatoire.

La société a désigné, en date du 29 mars 2019, le cabinet DK Expertises et Conseil, représenté par MM. Didier Kling et Teddy Guerineau, en tant qu'expert indépendant appelé à se prononcer sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre susvisée (y compris dans le cadre de la mise en œuvre éventuelle d'un retrait obligatoire).

Officiis Properties a été conseillée par CBRE, Rothschild & Co, Scaprim Asset Management, l'étude notariale Lasaygues, Allen & Overy, et Lacourte Raquin Tatar.

Contacts

Pierre Essig, Directeur général, Officiis Properties

52B rue de la Bienfaisance, 75008 Paris

Tél. +33 (0)1 83 92 33 86,

Pour plus d'informations, et pour nous contacter, visitez le site web de la Société :
<https://officiis-properties.com>

A propos d'Officiis Properties

Officiis Properties est une société foncière cotée ayant opté pour le statut SIIC, qui investit dans l'immobilier de bureaux. Son patrimoine immobilier est constitué d'un immeuble de bureaux situé en région parisienne.

Les actions d'Officiis Properties sont cotées sur le Compartiment C d'Euronext Paris, sous le nom d'Officiis Propertie – ISIN : FR0010298901 - Mnémonique OFP